VACANCES D'ETE

Demande d'inscription à l'Accueil de Loisirs* des Grandes Vacances

Date limite d'inscription le 09 Juin 2025

Accueil de Loisirs de Gidy

Nom du responsable légal : ☐M. ☐Mme ☐Melle ……

⇨ Indiquez le ou les enfant(s) à inscrire :

NOM :		**PRÉNOM :**		**NÉ(E) LE**	_ _ / _ _ / _ _ _ _
NOM :		**PRÉNOM :**		**NÉ(E) LE**	_ _ / _ _ / _ _ _ _
NOM :		**PRÉNOM :**		**NÉ(E) LE**	_ _ / _ _ / _ _ _ _

Adresse complète: ……

……

Téléphone : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ Mail : ……

N° allocataire CAF : ☐☐☐☐☐☐☐ ☐ (7 chiffres + 1 lettre)

(OBLIGATOIRE)

QF : ……

(le QF de référence pour l'année 2025 est celui de janvier 2025)

INSCRIPTION 4 OU 5 JOURS PAR SEMAINE OBLIGATOIRE

SAUF POUR LES SEMAINES AVEC JOUR FERIE : INSCRIPTION 3 OU 4 JOURS OBLIGATOIRE

JUILLET ***Accueil à GIDY***	**Cochez la date choisie**	**Heure d'arrivée Matin**	**Heure de départ Soir**
Lundi 7	☐		
Mardi 8	☐		
Mercredi 9	☐		
Jeudi 10	☐		
Vendredi 11	☐		
Lundi 14	FERIE		
Mardi 15	☐		
Mercredi 16	☐		
Jeudi 17	☐		
Vendredi 18	☐		
Lundi 21	☐		
Mardi 22	☐		
Mercredi 23	☐		
Jeudi 24	☐		
Vendredi 25	☐		
Lundi 28	☐		
Mardi 29	☐		
Mercredi 30	☐		
Jeudi 31	☐		
Vendredi 01/08	☐		

Ouverture sous réserve de 30 inscrits minimum à la date limite d'inscription

AOUT ***Accueil à CERCOTTES***	**Cochez la date choisie**	**Heure d'arrivée Matin**	**Heure de départ Soir**
Lundi 4	☐		
Mardi 5	☐		
Mercredi 6	☐		
Jeudi 7	☐		
Vendredi 8	☐		
Lundi 11	☐		
Mardi 12	☐		
Mercredi 13	☐		
Jeudi 14	☐		
Vendredi 15	FERIE		
Lundi 18	☐		
Mardi 19	☐		
Mercredi 20	☐		
Jeudi 21	☐		
Vendredi 22	☐		
Lundi 25	☐		
Mardi 26	☐		
Mercredi 27	☐		
Jeudi 28	☐		
Vendredi 29	☐		

Tarif	**Nbre de jours**	**Nbre d'enfant**	**Montant du paiement à joindre**

☐ **Par carte bancaire**

Suite aux nouvelles réglementations en vigueur si vous souhaitez faire un paiement par carte bancaire merci de nous contacter au 02.38.42.15.15

☐ **Par chèques**
A l'ordre de Cigales et Grillons
(précisez au dos de votre chèque le nom et prénom de l'enfant)

☐ **Par chèques vacances ANCV**

☐ **Par tickets CESU papier uniquement**

A …… Le …… Signature :

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à accueil@cigalesetgrillons.com.

* Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Cigales et Grillons - 18 Bd Aristide Briand - 45000 ORLEANS

Tél : 02.38.42.15.15 www.cigalesetgrillons.com E-mail: accueil@cigalesetgrillons.com

VACANCES D'ETE

Fonctionnement de l'ALSH des vacances d'été

Accueil de Gidy

►Qui peut en bénéficier :

Les enfants âgés de 3 à 12 ans demeurant sur la commune de Gidy ou scolarisés à Gidy.
Pour les enfants de moins de 3 ans qui sont déjà scolarisés, leur inscription en ALSH est possible sur présentation d'un certificat de scolarité.
Pour les personnes ne résidant pas sur la commune, merci de vous adresser directement à l'association Cigales et Grillons.

►Lieux :

Horaire des garderies

A l'accueil de loisirs
* le matin : de 7h30 à 9h00
* le soir : de 17h00 à 18h00

Accueil de Loisirs de Juillet
Ecole Olympe de Gouges
Esplanade Olympe Gouges
45520 GIDY
Tél : 02.34.52.05.42

Accueil de Loisirs d'Août
Local multi accueil
Rue Louise Dubel
45520 CERCOTTES
Tél : 02.38.75.47.27

Les rendez-vous !

Le 4 Juin 2025 :
Réunion d'informations à 18h00
Salle Malvoviers rue de Malvoviers
à Gidy

Le 09 Juin : Date limite d'inscription

►Jours et Horaires d'accueil :

L'accueil de Loisirs est ouvert chaque jour des vacances scolaires (sauf jour férié).
De 09h00 à 17h00 avec une possibilité d'accueil et de départ échelonné de 07h30 à 09h00 et de 17h00 à 18h00.

►Restauration :

Le déjeuner est inclus et un goûter sera distribué aux enfants en fin d'après-midi.

►Conditions d'inscription et modalité de règlement :

* Les inscriptions sont à faire aux bureaux de Cigales et Grillons (sur place, par mail ou par courrier).
* La **date limite d'inscription est fixée au 09 juin 2025**. Toute inscription arrivant après cette date sera acceptée sous réserve de la capacité d'accueil et d'encadrement. Une fois effectuées les inscriptions ne pourront plus être modifiées.
* Des fiches de renseignements sanitaires sont fournies par Cigales et Grillons avec les dossiers d'inscription, elles sont à redonner remplies et signées chaque début d'été.
* Les inscriptions se font à la semaine (sauf jour férié). Elles doivent être communiquées avant la date limite d'inscription.

►Les tarifs par jour et par enfant : (le coût est déterminé selon votre **QF**)

TARIF 2025	Tarif journée Commune (Enfants scolarisés à Gidy)	Tarif journée Hors Commune (Enfants scolarisés à Gidy)
Tranche 1 : de 0 à 260	4,60 €	22,05 €
Tranche 2 : de 261 à 360	5,72 €	22,97 €
Tranche 3 : 361 à 460	7,49 €	25,48 €
Tranche 4 : 461 à 560	9,15 €	27,25 €
Tranche 5 : 561 à 660	10,61 €	28,70 €
Tranche 6 : 661 à 850	12,06 €	30,42 €
Tranche 7 : 851 à 1100	13,89 €	33,39 €
Tranche 8 : 1101 à 1350	17,60 €	35,72 €
Tranche 9 : 1351 à 1500	19,93 €	38,58 €
Tranche 10 : 1501 à 1650	21,09 €	40,92 €
Tranche 11 : 1651 à 1800	22,27 €	40,92 €
Tranche 12 : 1801 et +	23,43 €	40,92 €

En cas de non présentation du justificatif QF 2025 le tarif appliqué sera le **tarif maximum.**
(QF de référence est celui de Janvier 2025)

►Paiement :

Les paiements sont à JOINDRE au moment de l'inscription et à remettre, aux bureaux de l'association Cigales et Grillons.
Toute inscription incomplète ne sera pas prise en compte.

►Mode de règlement possible et facilité de paiement :

⇨ Par chèques
(à l'ordre de Cigales et Grillons + préciser au dos de votre chèque nom et prénom de l'enfant)

⇨ Par carte bancaire

⇨ Par chèques vacances ANCV ou tickets CESU papier uniquement

►Annulation :

* Pour raisons médicales : les journées d'absence donneront droit à un avoir selon les conditions cumulatives suivantes :
Absence sur la journée complète +
présentation d'un certificat médical sous 8 jours indiquant l'incapacité de l'enfant à fréquenter l'accueil de loisirs
* Pour autres raisons : la somme versée sera conservée.
* En cas d'annulation due à des évènements à caractère exceptionnels (grève, attentats, conditions climatiques, interdiction d'ouverture), l'association Cigales et Grillons se réserve le droit de retenir une somme forfaitaire par enfant.

Cigales et Grillons - 18 Bd Aristide Briand - 45000 ORLEANS
Tél : 02.38.42.15.15 www.cigalesetgrillons.com E-mail: accueil@cigalesetgrillons.com

** Cette action est soutenue financièrement par la Caisse d'Allocation Familiale du Loiret*

Cigales et Grillons - 18 Bd Aristide Briand - 45000 ORLEANS
Tél : 02.38.42.15.15 www.cigalesetgrillons.com E-mail: accueil@cigalesetgrillons.com